

Cellomur® - Stisol® Bardage

Description

L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) consiste à habiller l'ensemble du bâtiment par une enveloppe isolante située à l'extérieur.

Selon le revêtement extérieur mis en œuvre sur l'isolant et le mode de pose de l'isolant, les solutions suivantes permettent d'isoler durablement les bâtiments d'habitations et non résidentiels.

Isolation sous enduit mince

Cellomur®

- Cellomur® : petit panneau de PSE à bords droits destiné à la pose par collage,



- Cellomur® R Plus : petit panneau de PSE à bords rainurés, posé sur profilés fixés mécaniquement (profilés horizontaux et raidisseurs verticaux).



Les panneaux de Cellomur® et Cellomur® R Plus sont recouverts directement d'un enduit mince de parement décoratif auquel est incorporé un treillis d'armature spécifique.

Isolation sous enduit hydraulique

Cellomur® Hydrau

Cellomur® Hydrau est un panneau rainuré de PSE destiné à l'isolation thermique par l'extérieur sous enduit hydraulique. Le rainurage des panneaux en surface favorise l'accrochage de l'enduit épais auquel est incorporé un treillis spécifique.

Isolation sous bardage

Stisol® Bardage

Stisol® Bardage est un panneau de PSE à bords droits destiné à l'isolation sous bardage. Une ossature bois



ou métallique située devant le Stisol® Bardage assure à la fois son maintien contre le mur, sert de support d'accroche au bardage (plaques, tuiles, ardoises...) et crée une lame d'air ventilée entre le bardage et l'isolant.

Caractéristiques techniques

Les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur, sur PSE, sous enduit mince et hydraulique, font l'objet d'Avis Techniques dans lesquels les caractéristiques du PSE sont spécifiquement identifiées.

Ces Avis Techniques sont détenus par les tenants de systèmes d'isolation thermique par l'extérieur.

Dimensions

	Epaisseur en mm	Longueur x largeur en mm
Cellomur®	20 à 120 (de 10 en 10)	1000 x 500
Cellomur® R Plus	60 à 120 (de 10 en 10)	500 x 500
Cellomur® Hydrau	40 à 120 (de 10 en 10)	1200 x 600
Stisol® Bardage	20 à 100 (de 10 en 10)	2500 x 1200 1200 x 500 1200 x 600 1000 x 600



Résistance thermique R (m².K/W)

Epaisseur en mm	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120
Cellomur®	0,50	0,75	1,00	1,25	1,50	1,75	2,05	2,30	2,55	2,80	3,05
Cellomur® R Plus	-	-	-	-	1,50	1,75	2,05	2,30	2,55	2,80	3,05
Cellomur® Hydrau	-	-	1,00	1,25	1,50	1,75	2,05	2,30	2,55	2,80	3,05
Stisol® Bardage	0,50	0,75	1,05	1,30	1,55	1,80	2,10	2,35	2,60	-	-

Certification ACERMI :

- Cellomur® et Cellomur® R Plus : n° 03/081/065
- Stisol® Bardage : n° 03/081/061/1

Propriétés d'aptitude à l'ouvrage

	Cellomur® et Cellomur® R Plus		Stisol® Bardage	
	Epaisseur de 20 à 40 mm	Epaisseur 60 à 120 mm	Epaisseur de 20 à 50 mm	Epaisseur 60 à 100 mm
Incompressibilité	I3	I3	I3	I3
Stabilité dimensionnelle	S5	S5	S1	S1
Comportement à l'eau	O3	O3	O2	O2
Cohésion	L4	L4	L3	L3
Perméance à la vapeur d'eau	E2	E3	E2	E3



Santé, Environnement

Le PSE est un isolant 100 % recyclable qui respecte l'environnement. Il n'attaque pas la couche d'ozone (il ne contient pas de CFC). Son procédé de fabrication respecte l'eau et la terre (de la vapeur d'eau pour expander le matériau) et est peu consommateur d'énergie.

Une fois expansé le PSE contient 98 % d'air.

Il contribue à la réduction de l'effet de serre : en effet ses performances d'isolation thermique permettent de réduire les consommations d'énergie qui sont les causes principales de l'effet de serre. Inerte sur le plan chimique et bactériologique il est sans danger pour la santé.

2008/ Cette documentation technique annule et remplace les précédentes. Assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Toute utilisation ou mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans ce document dégage le fabricant de toute responsabilité, notamment de sa responsabilité solidaire (art.1792-4 du code civil). Consulter préalablement nos services techniques pour toute utilisation ou mise en œuvre non préconisée. Les résultats des procès-verbaux d'essais figurant dans cette documentation technique ont été obtenus dans les conditions normalisées d'essais.

Les photos et illustrations utilisées dans cet ouvrage ne sont pas contractuelles. La reproduction, même partielle, des schémas, photos et textes de ce document est interdite sans l'autorisation de Placoplatre (Loi du 11 mars 1957).

Placoplatre : S.A. au capital de 10 000 000 € - R.C.S. Nanterre B 729 800 706
34, avenue Franklin Roosevelt - 92282 Suresnes Cedex - Tél. : 01 46 25 46 25 - Fax : 01 41 38 08 08

